

Document à conserver par les familles

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

- **Justificatif de domicile de moins de 3 mois** : (dernière quittance 2021 d'eau ou d'énergie) sur lequel figurent obligatoirement l'adresse de facturation **et** l'adresse de livraison, uniquement pour les résidents de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse.
- **Un relevé d'identité bancaire (RIB)**, si la formule de prélèvement automatique a été choisie (uniquement pour les nouveaux prélèvements ou dans le cas de changement de domiciliation bancaire).
Dans ce cas, fournir obligatoirement le mandat de prélèvement SEPA, ci-joint, dûment rempli.
- Photocopie de **l'avis d'imposition 2021 (portant sur les revenus 2020)** et **justificatif récent des prestations perçues de la CAF, pour tous les élèves résidents de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse**. Ces documents sont à fournir dès réception **impérativement avant le 9 octobre 2021**, au Secrétariat.
- **Attestation d'assurance Responsabilité Civile (RC)**
Dans le cadre de la réglementation des établissements publics, tous les élèves inscrits (mineurs ou adultes) à l'Ecole de musique doivent souscrire à une assurance Responsabilité civile. Elle est obligatoire et nominative et doit couvrir toute la période scolaire. La photocopie de ce document est à remettre au Secrétariat **avant le 9 octobre 2021**.
- **Attestation d'assurance en cas de location d'un instrument**
Pour tout instrument loué auprès de l'Ecole de musique, la famille doit souscrire un contrat d'assurance spécifique. Cette attestation est obligatoire et nominative et doit couvrir toute la période scolaire. En l'absence de celle-ci, l'instrument ne pourra être remis à l'élève.
- **Autorisation parentale**
Pour les élèves mineurs inscrits à l'Ecole de musique.

ABSENCES D'ÉLÈVES

Lorsque l'élève est mineur, toute absence à un ou plusieurs cours doit être signalée au Secrétariat par son représentant légal.

Toute absence dépassant 6 semaines consécutives (hospitalisation, échange à l'étranger,...) doit être accompagnée d'un justificatif (certificat médical, attestation d'établissement scolaire).

COMMENT NOUS JOINDRE

Par téléphone : **04 74 25 41 38** du lundi au vendredi de 13h30 à 18h00

Par mail : emm@ca3b.fr

Ecole de Musique Intercommunale de Montrevel-en-Bresse/CA3B
Centre Culturel – 66 rue Comte de Montrevel
01340 MONTREVEL-EN-BRESSE
Tél : 04 74 25 41 38
Courriel : emm@ca3b.fr